

## Burundi : Le FNL accuse HRW de violer le principe de la présomption d'innocence

@rib News, 17/08/2014    Réponse du parti FNL sur la déclaration de HRW du 14 août 2014    Le parti FNL saisit la présente occasion pour dénoncer avec énergie la manœuvre de l'organisation Human rights watch, « HRW » en visant manifestement à court-circuiter les mécanismes de la justice transitionnelle convenus entre les Burundais eux-mêmes par les accords d'Arusha et à encourager les règlements de compte politiques dans notre pays au détriment des efforts pour mettre fin une fois pour toutes au cercle vicieux de l'injustice, de la violence et de l'impunité. Cette manœuvre mise en cause s'est matérialisée dans la déclaration de « HRW », publiée le 14 août 2014 et qui constitue une violation flagrante du principe de la présomption d'innocence, gratuitement, accuse et condamne à la fois des individus pour le massacre des congolais, survenu à GATUMBA en août 2004. Lire l'intégralité de la Réponse du FNL